



**Directeur :
B.DHERSE**

Projet pédagogique

Organisateur : Association TRASSO

**Périscolaire
Pause Méridienne
ALSH**

**Année
2019- 2020**

Sommaire :

I°) Le descriptif

- A) Le lieu
- B) Les horaires
- C) Le public
- D) L'équipe pédagogique
- E) Les activités dominantes

II°) L'aménagement de l'espace

III°) Objectifs du projet éducatif

IV°) Nos intentions éducatives

V°) Le fonctionnement de l'accueil périscolaire et de loisirs

VII°) Le fonctionnement de l'équipe d'animation

VIII°) Les évaluations

IX°) La communication

I°) Descriptif de la structure

TRASSO est une association de **loi 1901** qui a pour objet **d'organiser et de gérer des activités de loisirs et d'éducation de proximité**, visant à améliorer la qualité de vie des familles. Elle est, entre autre, l'organisateur de **l'accueil collectif de mineurs** soit, de l'accueil périscolaire (matins, midis, soirs et mercredis en période scolaire) et de l'accueil de loisirs (petites et grandes vacances)

A) Le lieu

Les locaux sont situés à Tracy le Val au 2A rue du Général de Gaulle. Ouverts depuis Juillet 2018, ils ont été construits pour regrouper toutes les activités (Périscolaire, cantine, ALSH) soient au même endroit.

Nous avons plusieurs salles à disposition pour l'accueil des enfants : Une grande salle d'activité, une salle pour les 3-5 ans, une salle de restauration, une cuisine, une cour extérieure et un préau.

B) Les horaires

Pour l'accueil périscolaire, les enfants sont accueillis de:

De 7h30 à 9h00 (Matin)

De 11h45 à 12h30 (Pause méridienne/cantine)

De 17h00 à 18h30 (Après Midi)

Le midi s'organise en 2 services et donc de temps d'animation :

1^{er} temps : 11h45 -12h30 en restauration Ecole du Moulin et les Maternelles

2^{ème} temps : 12h30 – 13h15 en restauration Jean Couvert et Tracy le Val

Pour le mercredi et les petites vacances les enfants sont accueillis de 7h30-18h30

De 7h30 à 9h00 : Accueil échelonné

De 9h00 à 12h00 : Activités

De 12h00 à 14h00 : Repas + temps calme

De 14h00 à 17h00 : Jeux + gouter (à l'extérieur autant que possible)

De 17h00 à 18h30 : Départ échelonné

C) Le public

L'accueil périscolaire accueille les enfants de 2 à 11 ans, scolarisés dans le RPI de Tracy-le -mont et Tracy-le-val. Il regroupe 4 écoles : pour les maternelles, l'école du Val Mont et pour les primaires, l'école du Moulin (CP-CE1), l'école de Tracy le Val (CE1-CE2) et l'école Jean Couvert (CM1-CM2)

D) Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée du responsable d'animation, de 4 animatrices et de 2 aides cuisinières

- Benjamin DHERSE – Responsable d'animation BAFA/BAFD
- Florine GOURDON – Animatrice – Responsable d'activité BAFA/BAFD
- LANNOY Coralyne – Animatrice BAFA
- MAILLARD Océane – Animatrice BAFA
- GRUN Betty – Animatrice CAP Petite Enfance
- Bernadette GOURDON – Aide Cuisinière
- Katheline LACOUR – Aide Cuisinière

➤ **Un responsable d'animation (Directeur)**

Son domaine de compétence porte sur :

- l'engagement dans le contexte social, éducatif et culturel
- L'élaboration et la garantie du projet pédagogique
- la gestion de l'équipe d'animation
- De créer une dynamique d'équipe et une implication de tous dans le travail au quotidien
- la gestion financière, matérielle et administrative des activités
- la relation avec les partenaires, les intervenants et les familles

➤ **Un responsable d'activité**

Son domaine de compétence porte sur :

- La gestion de l'équipe du périscolaire et veille au respect du projet pédagogique
- Gestion financière, matérielle et administrative lorsque le responsable n'est pas là.

➤ **5 animateurs diplômés, stagiaires ou non diplômés**

Ils ont pour fonctions :

- l'animation des différents moments de la journée
- la préparation des activités, leur mise en place et le rangement
- Respecter la réglementation
- Animer faire vivre jouer avec
- de veiller à la sécurité physique, affective et morale des enfants
- de respecter les lieux, le matériel
- D'impliquer les enfants dans la vie quotidienne, la vie collective
- De favoriser l'intégration de chacun dans la vie du groupe
- l'application des règles de vie
- Gérer les temps de repas
- de mettre en œuvre les objectifs du projet pédagogique
- de participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan et de supervision

Nous sommes tous garants de la sécurité physique, affective et morale des enfants et de la mise en œuvre du projet pédagogique.

Nous nous devons de donner une bonne image de la structure, et de gagner la confiance des parents. Pour cela, la tenue, le comportement, le langage et l'attitude doivent être irréprochables.

E) Les activités dominantes

Les activités seront articulées autour d'un thème à chaque cycle. Sur l'année en cours, il y aura 6 cycles de 5 à 7 semaines. Pour chaque cycle l'équipe d'animation travaillera sur un thème précis, pour les activités périscolaires, et les activités du mercredi après-midi.

- 1^{er} Cycle : La campagne
- 2^{ème} Cycle : Les Pirates
- 3^{ème} Cycle :
- 4^{ème} Cycle :
- 5^{ème} cycle :
- 6^{ème} Cycle :

Pour cela différentes activités seront mises en place durant le temps périscolaire, au travers de différents grands jeux, d'activités manuelles et de sorties en rapport avec notre thème afin que la réalité et l'imaginaire se mélangent pour apporter de nouvelles connaissances aux enfants.

Ensuite pour les mercredis matin nous avons décidé de proposer aux enfants des activités autour de projet personnel, dans la continuité des activités péri-éducatives qu'il y avait auparavant le vendredi après-midi (aux activités péri-éducatives).

Nous sommes 3-4 animateurs présents le mercredi, l'organisation consiste à proposer chacun un projet où l'enfant aura le choix d'aller s'inscrire chaque semaine dans sa tranche d'âge, l'enfant pourra choisir entre 2 activités. Nous ferons également appelle à des intervenants de temps en temps pour continuer à leur faire découvrir et s'ouvrir au monde extérieur. Quelques exemples d'activités : Sport, Art Visuel, Jardinage, Mandala, Sortie Forêt, Musique, art corporelle, Sensibilisation Environnement...

Pour les petites vacances, l'équipe est complétée par quelques vacataires si besoin. Les vacances sont préparées en amont lors des réunions du mardi après-midi avec les permanents. Un projet d'animation est travaillé, avec des objectifs et des thèmes différents du périscolaire.

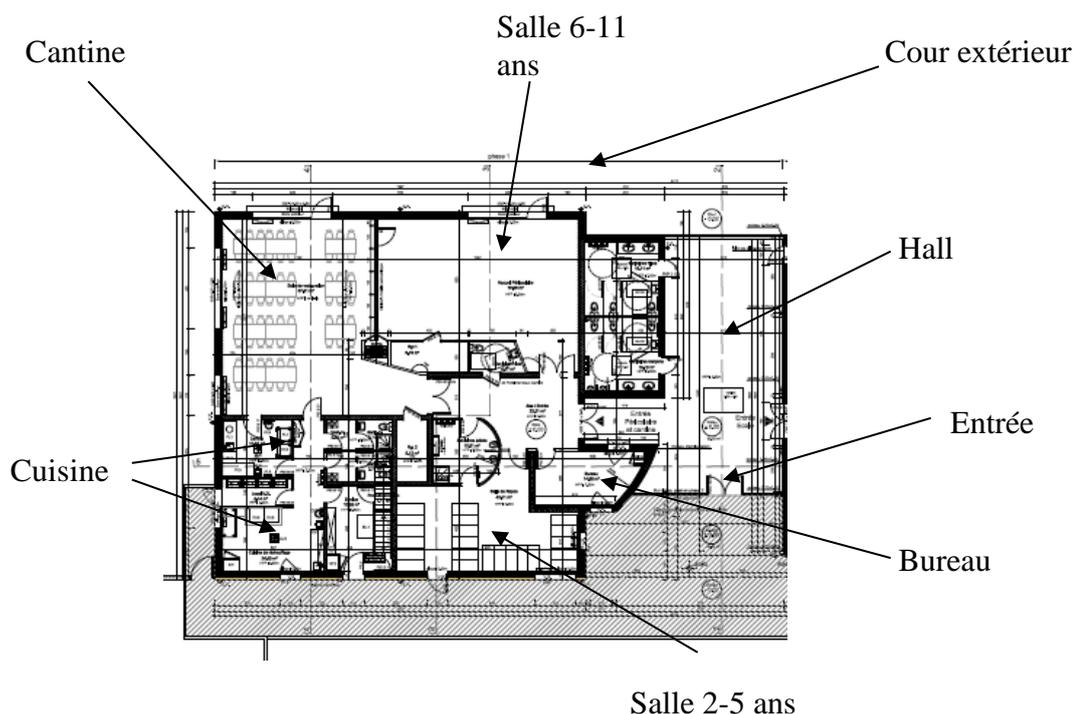
Vacances de la toussaint : Le monde de la nuit

Vacances de Noël :

Vacances d'hiver :

Vacances de Pâques :

II°) L'aménagement de l'espace



- La grande salle d'activités :

Elle est utilisée pour l'accueil des enfants, le goûter du périscolaire, et les activités des grands en ALSH. Elle comporte

- 1 grande salle d'activités (aménagés pour que l'enfant puisse s'épanouir librement)
- 2 espaces toilettes (Fille/Garçon)
- 1 Point d'eau
- 1 Salle matériel
- 1 accès à la cour extérieure

- Salle des maternelles :

- 1 salle d'activités (aménagés pour que l'enfant puisse s'épanouir librement)
- 1 espace Nuit/repos
- 1 espace toilette adapté aux tous petits

- La salle de restauration

La grande salle où nous aménagerons un espace repas, avec du mobilier adapté aux petits et grands.

La salle de restauration à point d'eau, 2 accès cuisine pour le propre et le sale.

- 1 accès à la cour extérieur

III°) Objectifs du projet éducatif

Le projet pédagogique est la déclinaison du projet éducatif de l'association TRASSO.

- **Rappels des objectifs éducatifs**

- Favoriser l'autonomie, la coopération et l'engagement
- Développer le sens des responsabilités et la motivation
- Respect et Dignité

IV°) Nos principales intentions éducatives

En accord avec nos valeurs respectives, nos intentions éducatives l'accueil périscolaire et de loisirs sont de :

1) Favoriser la socialisation de l'enfant

L'accueil périscolaire et de loisirs, est un lieu collectif où se retrouve des enfants différents par leurs caractères, leur personnalité, leur origine ... nous avons pour vocation de véhiculer le respect, la tolérance, l'entraide et la patience.

Objectifs opérationnels	Comment ? Par quels moyens ?
Intégrer les enfants dans la mise en place de règles de vie	<ul style="list-style-type: none"> Ⓡ Mettre en place des règles de vie sous forme ludique (représenter sous forme de dessins, jeux des couleurs) Ⓡ Participation à l'oral des plus grands pour la mise en place des règles de vie. Ⓡ Participer à l'affichage dans chaque salle Ⓡ Faire des points régulièrement (Chaque cycle/Début de vacances...), et leur demander de les expliquer.
Respect de soi et des autres	<ul style="list-style-type: none"> Ⓡ Être fair-play dans les jeux. Ⓡ Montrer l'exemple en tant qu'adultes. Ⓡ Développer la confiance en soi chez les enfants Ⓡ Être vigilant aux formules de politesse (attendre le silence, et dire bonjour aux enfants)
Respecter les règles de vie	<ul style="list-style-type: none"> Ⓡ Être vigilant et sanctionner quand il le faut plus expliquer pourquoi l'enfant a été sanctionné (Mise en place du protocole) COHERENCE EDUCATIVE Ⓡ Expliquer et adapter les règles de vie selon les tranches d'âges et les situations Ⓡ Faire preuve de fermeté => COHESION entre animateurs
Développer son esprit d'entraide, de partage à travers des activités communes	<ul style="list-style-type: none"> Ⓡ Permettre aux grands d'aider les plus petits en leur donnant des responsabilités Ⓡ Durant les jeux mélanger les petits et les grands Ⓡ Favoriser l'entraide entre les camarades dans les activités Ⓡ Améliorer la participation dans la vie quotidienne des enfants avec les animateurs.
Permettre à chacun de pouvoir s'exprimer	<ul style="list-style-type: none"> Ⓡ Mettre en place un tableau météo/anniversaire Ⓡ S'écouter les uns les autres Ⓡ Créer une boîte à idée Ⓡ Faire des bilans/régulations sous différentes formes Ⓡ Lancer des débats avec les plus grands Ⓡ Avoir un relais représenté par les délégués de TRASSO
Favoriser l'intégration de chacun	<ul style="list-style-type: none"> Ⓡ En tant qu'animateur, motiver les plus discrets, pour qu'ils se mettent plus en avant Ⓡ Donner la parole à tout le monde sans forcer Ⓡ Varier la façon de faire les équipes Ⓡ Veiller à ce qu'un enfant ne soit pas isolé du groupe Ⓡ Donner des rôles à ceux qu'ils ne veulent pas jouer

2) Développer l'autonomie et la responsabilité de l'enfant

En tant que structure d'accueil pour enfant, nous voulons permettre à chacun d'évoluer à son rythme, selon son âge et ses capacités. Mais également qu'il prenne conscience qu'il est acteur de la vie de l'accueil, et donc de le responsabiliser.

Objectifs opérationnels	Comment ? Par quels moyens ?
Transmettre la notion de responsabilité écologique	<ul style="list-style-type: none"> ® Nommer des responsables pour le débarrassage des tables en recyclage. ® Créer des affiches avec les enfants. ® Création et utilisation d'un jardin ® Lors des sorties, veiller à ne pas laisser des déchets ® Mise en place d'un composteur pour recycler les déchets pour la mise en place d'un jardin ® Faire des activités avec des matériaux de recyclage
Offrir des opportunités d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ® Apprentissage des tâches de vie quotidienne ® Laisser utiliser aux enfants de nouveaux ustensiles et matériaux mais avec surveillance. ® En tant qu'animateur, savoir évaluer le degré d'autonomie des enfants et adapter son aide. ® Mettre en place des projets personnels afin de découvrir de nouvelles choses ® Apprendre à manger correctement.
Permettre à l'enfant de faire des choix et d'en être responsable	<ul style="list-style-type: none"> ® Demander aux enfants qui veulent venir aider au service. ® Aller au bout de son engagement (rappeler à l'enfant son volontariat, ou qu'il fait partie d'une équipe...) ® Temps dans les plannings où l'enfant peut planifier ses activités. ® Election d'enfants en tant que délégués, qui proposeront de nouvelles idées pour les activités
Etre « acteur » de ses temps de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ® Planifier une journée d'accueil de loisirs, un moment d'activité choisie par les enfants ® Laisser des temps libres aux enfants, avec des espaces de jeux différents
Améliorer la participation les enfants aux tâches de vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> ® Mettre en place un roulement, faire les différentes tâches de vie quotidienne au périscolaire et ALSH (rangement/nettoyage) par différents enfants ® Demander aux enfants de participer au service du midi ® Nommer les armoires selon les jeux et veiller au rangement

3) Inculquer le dépassement de soi

Consiste à aller au-delà de ses capacités dans l'effort et la persévérance afin de surmonter une difficulté. Lorsque l'enfant se trouve en situation d'échec, l'animateur doit réagir et adapter l'activité physique ou manuelle ou même dans les différents moments de la journée, pour mettre les compétences de l'enfant en avant et lui permettre de la réussir.

Objectifs opérationnels	Comment ? Par quels moyens ?
Etre un participant actif des temps d'activités	<ul style="list-style-type: none">Ⓜ En tant qu'animateur être motivant et motiver les participants (Rôle de l'animateur)Ⓜ Motiver les enfants à participer aux activitésⓂ Diversifier les activités
Favoriser l'activité physique	<ul style="list-style-type: none">Ⓜ Mettre en place des jeux et activités sportivesⓂ Sortie pédestre, sortie véloⓂ Proposer de nouveaux jeux
Se dépasser face à l'échec, et faire en sorte qu'ils finissent ce qu'ils entreprennent	<ul style="list-style-type: none">Ⓜ Adapter les activités lorsque les enfants sont en difficulté, ne pas les laisser en situation d'échecⓂ Encourager et accompagner les enfantsⓂ Ne pas chercher le résultat avec les enfants, mais plutôt atteindre les objectifs pédagogiques.
Faire prendre conscience à l'enfant de son engagement	<ul style="list-style-type: none">Ⓜ Rôle de chef d'équipe, avoir un rôle de leaderⓂ Avoir conscience de son engagement au sein d'une équipeⓂ Rôle de délégué
Favoriser l'esprit d'équipe	<ul style="list-style-type: none">Ⓜ Mettre en place des jeux de coopération et cohésionⓂ Leur faire prendre conscience qu'ils ne sont pas individualiste mais qu'ils font partis d'un collectif.

V°) Le fonctionnement de l'accueil périscolaire et de Loisirs

a) Les activités périscolaires

Le choix des activités est déterminé avec l'équipe d'animation tous les mardis après-midi, avec validation du responsable périscolaire pour la semaine suivante. Elles sont organisées autour d'un thème précis choisi en collaboration avec l'équipe d'animation. Notre objectif principal est d'amener les enfants à s'exprimer, à être acteur dans la vie de l'accueil. Le but est de susciter et d'accompagner la mise en place de projets.

Les activités que nous allons privilégier durant les cycles sont :

- des activités manuelles pour décorer la salle en rapport avec le thème.
- des activités physiques, dont les jeux coopératifs en petit groupe.

L'espace est aménagé pour que chaque enfant puisse évoluer à son rythme et ses envies.

En parallèle des activités proposées par les animateurs, les enfants ont la possibilité de naviguer dans les différents espaces :

- Coin lecture
- Jeux de société
- Puzzle
- Jeux de construction
- Jeux d'imitation (poupée, établi, cuisine...)
- Coloriage
- Fauteuil

b) Les activités du mercredi et des accueils de loisirs

- Les temps libre : Le matin et les soirs pendant l'accueil et départ échelonné, l'équipe aménage l'espace pour que chaque enfant puisse s'épanouir et faire ce qu'il a envie. Avec des coins par thématique comme un coin lecture, un coin jeu de construction, jeu de société, coloriage, jeu d'imitation...
- Les activités autour de « projets » : Nous avons décidé de proposer aux enfants différentes activités qui ne s'inscrivent pas dans le thème du moment, mais où l'enfant pourra s'inscrire. Ce qui le rend autonome dans ses choix. Il pourra choisir parmi 2-3 activités, et certaines semaines, des intervenants comme musique, danse, environnement seront présents. Ces activités seront proposées le mercredi matin pour les grands, le mercredi après-midi pour les maternelles.
- Des activités collectives : A travers des activités manuelles réalisées en groupe sur notre thème du cycle en cours afin de réaliser un décor, une ambiance autour de ce thème. Mais également à travers des activités physiques telle que la mise en œuvre de jeux coopératifs en petit groupe, et l'organisation de grands jeux pour rassembler tous les enfants de l'accueil et cela plusieurs fois dans le mois.

Les activités collectives ayant pour objectif d'amener tous les enfants à acquérir l'esprit d'équipe et l'entraide. Et individuellement, ces activités développent leur persévérance car la compétition les amène à vouloir se dépasser.

- La découverte de l'environnement : La découverte de l'environnement passera aussi par des sorties où nous découvrirons la faune et la flore. Mais aussi des sorties régulières de proximité c'est-à-dire dans la commune, dans la forêt pour permettre à l'enfant de mieux connaître la ville qui nous accueille et ses alentours afin d'avoir des repères sur l'aménagement du territoire. Ces actions ont pour but de les sensibiliser au respect de l'environnement.
- Activités artistiques et ludiques : Il s'agit de mettre en place, à différents moments de la journée, des activités accessibles à tout enfant selon sa tranche d'âge respective sans l'aide d'un animateur. Ces moments peuvent avoir lieu lors d'activités manuelles simples, d'une période de rangement, à la cantine ou lors de l'habillage avec les petits. Par le biais, de ces actions l'enfant tendra vers une certaine autonomie dans laquelle nous apporterons la possibilité de faire ses choix et d'être indépendant dans ses actions de la vie quotidienne.
De plus, des petits moments de « laisser jouer » seront mis en place en mettant à leur disposition des jeux individuels. Le but est que les enfants apprennent à s'occuper seul, sans attendre les propositions des animateurs.

A travers nos différentes actions et activités nous ne perdons pas de vue l'épanouissement de l'enfant d'un point de vue physique, sociale et culturelle, la réalisation de chacun dans la créativité et l'imaginaire, et bien sur leur plaisir.

c) Sécurités et Réglementations

Les animateurs doivent veiller à préserver l'intégrité et la dignité de chaque enfant dans tous les moments de vie au sein de l'accueil périscolaire et de loisirs.

Les animateurs ne doivent jamais laisser les enfants seuls dans une salle.

A l'intérieur du centre, un rangement adéquat du matériel (ciseaux, cutters en hauteur, pas de tables superposées, produits dangereux inaccessibles...) est obligatoire. De plus, les enfants ont pour interdiction de courir à l'intérieur des locaux, pas de bagarres (ces notions sont abordées en groupe lors de l'élaboration des règles de vie).

Durant les mercredis et les petites vacances, un animateur est seul à l'accueil de 7h30 à 8h00, car il y a très peu d'enfants. Une procédure a été mise en place. L'animateur doit mettre à disposition le téléphone au cas où, pour les enfants avec les numéros d'urgences affichés en gros dans la salle. Et les numéros des responsables qui sont dans le classeur pour l'animateur.

En dehors du centre, les animateurs doivent mettre en application les différentes règles de circulation (à pied, en bus...). A chaque sortie, un animateur communique à l'équipe de direction les fiches nominatives et la fiche de sortie.

Taux d'encadrements :

Les vacances : 1 animateur pour 8 enfants (- 6 ans) et 1 animateur pour 12 enfants (+ 6ans)

En périscolaire (PEDT) : 1 animateur pour 14 enfants (- 6ans) et 1 animateur pour 18 enfants (+ 6 ans)

Les mercredis (PEDT) : 1 animateur pour 10 enfants (- 6 ans) et 1 animateur pour 14 enfants (+ 6 ans)

En Baignade : 1 Animateur pour 5 enfants (- 6 ans) et 1 animateur pour 8 enfants (+ 6ans)

Prise en charge médicale :

Il n'y a pas de médecin au sein des locaux mais un espace est réservé comme infirmerie. Cependant, un médecin local, de la commune, se situe à proximité de la place Loonen. En cas de problème médical, téléphoner au SAMU si l'enfant est dans un état sérieux (malaise...) ou pour avoir des informations. Les animateurs ont toujours une trousse à pharmacie complète avec le groupe ainsi qu'un cahier d'infirmerie où les soins produits sur les enfants sont retranscrits.

Enfin l'équipe d'animation possède toutes les informations nécessaires à connaître sur les enfants par le biais des fiches de renseignements et des fiches sanitaires. Ainsi toutes allergies, problèmes de santé... sont connues du personnel.

d) La restauration

Lors des services, nous avons disposé la salle avec 3 tranches d'âges. Selon le degré d'autonomie des enfants, nous procédons différemment.

Les maternelles sont plus « assistées » par les animateurs, nous essayons de les responsabiliser de temps en temps. Pour les 6-7 ans, ils sont un peu plus autonomes et commencent à débarrasser leur table, à se servir tous seul de l'eau...

Les plus grands sont autonomes. Ils se lèvent pour le service, débarrassent et nettoient la table. Nous demandons si certains enfants veulent aider pour ramasser les verres, les assiettes...

Le mercredi, nous responsabilisons tous les grands (contrairement au reste de la semaine). En effet, tous les plus de 6 ans, viennent au chariot avec leur assiette pour qu'on les serve puis, ils débarrassent leur assiette. Du fait du plus petit nombre, il est possible de favoriser l'autonomie et de prendre plus de temps avec eux, lors des différentes étapes du repas. Pour les petits également, quand il reste du rabais, nous les autorisons à venir au chariot pour qu'on les serve.

Lors des temps d'animation, en parallèle des 2 services, nous proposons aux enfants des animations diverses (Jeux, chants, activités manuelles, grands jeux, temps libre, temps calme...). Un tableau de fonctionnement pour les animateurs est réalisé pour savoir avec quel groupe doit être l'animateur. Nous avons également un tableau à remplir pour que les animations ne soient pas toujours les mêmes.

Le rythme de la journée

Pour l'accueil périscolaire

7h30 – 9h00 : accueil échelonné.

Des ateliers seront à leur disposition : lecture, jeux de société, dessin, jouer mais aussi ne rien faire, car chacun s'installe à son rythme. 3 animateurs proposent une activité réfléchie en préparation. Les enfants peuvent ou non participer aux activités. Les enfants sont amenés au bus ou à l'Ecole du Moulin.

17h00 – 17h15 : Les enfants sont accueillis à l'arrêt de bus et à l'Ecole du Moulin, ils passent par les sanitaires et se lavent tous les mains pour passer au goûter.

17h00 – 18h30 : **Départ échelonné** - 3 animateurs proposent à nouveau 2 activités et le temps libre est également possible. Certains enfants préférant aussi faire leur devoir. Départ des premiers enfants possible à 17h (Si le goûter n'a pas été consommé, ils peuvent repartir avec les denrées non périssables (Goûter fourni)

Pour les mercredis et accueils de loisirs

7h30 – 9h00 : accueil échelonné.

Des ateliers seront à leur disposition : lecture, jeux de société, dessin, jeux extérieurs jouer mais aussi ne rien faire, car chacun s'installe à son rythme.

9h00 – 9h30 : Vérification de l'appel du matin + chants/chorégraphie/danse tous ensemble

9h30 – 11h15 :

Activités de découverte à la carte

Activités manuelles par tranche d'âge

Activités mini ateliers

Activités manuelles à la carte

11h15 – 11h45 : Activités libre et/ou Petits jeux

11h45 – 12h00 : préparation des demi-pensionnaires pour la cantine (hygiène), ouverture aux parents pour les autres.

12h00 – 13h30 : repas

13h15 – 13h45 : temps calme, aménagement de l'espace à cet effet. Sieste pour les petits (réveil 14h45 maximum, 15h début du jeu)

14h15 – 14h30 : Rangement pour les plus grands

14h30 – 16h30 : grand jeu à l'extérieur autant que possible + Animation (chants, petits jeux...)

16h30 – 17h00 : Goûter (fourni), les enfants passent aux toilettes pour se laver les mains. Le goûter sera pris à l'extérieur si le temps le permet, sinon dans la salle.

17h00 – 17h30 : Activités libres et/ou petit jeu proposé par les animateurs.

17h30 – 18h30 : les enfants ont le choix de jouer librement ou de participer à une activité calme proposée par l'animateur. Départ échelonné des enfants et des premiers animateurs à partir de 17h00.

Pour la restauration/pause méridienne

11h45 : Arrivée des enfants de la maternelle, l'appel est fait, ensuite les enfants sont conduits dans la salle pour le 1^{er} service où ils passent par les toilettes pour se laver les mains.

12h00 : Accueil des enfants de l'École du Moulin, l'appel est fait, ensuite les enfants sont conduits dans la salle pour le 1^{er} service où ils passent par les toilettes pour se laver les mains.

12h05 : Arrivée de Jean Couvert et de Tracy le Val, l'appel est fait, et les enfants sont encadrés les animateurs

12h30 : Jean couvert et Tracy le Val se rangent pour aller aux toilettes et s'installer à table. Pendant ce temps un animateur sort avec l'École du Moulin. Les enfants passent par les toilettes pour ensuite aller en animation

12h35 : Les enfants de la maternelle sortent de table et sont pris en charge pour aller en animation

13h10 : Les enfants de l'école maternelles se préparent pour aller au bus. Jean couvert et Tracy le Val se rangent dans le hall puis vont attendre dehors le bus.

13h15 : Tous les enfants se préparent pour reprendre le bus, sauf l'école du Moulin qui reste avec un animateur pour attendre l'ouverture des classes.

VII°) Fonctionnement de l'équipe d'animation

L'accueil périscolaire est composé de 4 animateurs, 2 aides cuisinières et d'un responsable d'animation.

Fonctionnement :

- Les animateurs se réunissent tous les mardis après-midi pour préparer toutes les activités (périscolaire, mercredi et petites vacances). La réunion permet également de faire le point si nécessaire sur le fonctionnement, d'échanger sur les pratiques de chacun...
- 15-20 minutes sont également utilisées le midi, après la mise en place de la salle de restauration, soit : le lundi et mardi, les animateurs travaillent sur les fiches d'activités. Les responsables d'activités feront un point régulier avec les animateurs. Et le jeudi et vendredi, l'équipe fait un point sur les incidents de la semaine. Des fiches « incidences » sont à remplir.
- Le dernier jeudi avant chaque vacance scolaire, sera consacrée à une réunion de fin de cycle pour faire le bilan des différentes activités et envisager des ajustements.
- une réunion de supervision, pendant chaque cycle, sera organisée pour favoriser la cohésion éducative.

Règles d'usage du personnel

- L'usage des téléphones portables n'est pas toléré en temps de travail ainsi qu'en présence des enfants sauf raison valable.
- Des pauses sont conseillées à tour de rôle et uniquement hors temps d'activité c'est-à-dire le plus souvent après le déjeuner ou au moment du goûter, n'allant pas au-delà de 10 minutes qui peuvent être utilisées pour fumer une cigarette en dehors de la structure et sans visibilité possible de la part des enfants.
- Tous les animateurs sont responsables du rangement à la suite d'une activité et du goûter, de l'ensemble de la structure d'accueil chaque soir sans oublier la salle matérielle.

VIII°) Evaluations :

- Des activités

Nous procéderons à une réunion hebdomadaire des activités tous les mardis après-midi pour faire l'évaluation de l'activité proposé en accueil périscolaire grâce à la mise en place de différents outils aux choix des animateur, et préparé la semaine suivante. Et sur le dernier mardi du cycle nous évaluerons ensemble si les objectifs du projet d'animation ont été atteints en argumentant.

Nous procédons également à une réunion de bilan et de supervision à chaque fin de cycle, pour revenir ensemble sur des points positifs et à améliorer, sur le côté pédagogique auprès des enfants...

- Des animateurs

Ont-ils été capables de s'investir dans la préparation et le rangement des activités ?

Ont-ils su s'intégrer à la dynamique de groupe ?

Ont-ils été capables de concevoir ?

Ont-ils su être à l'écoute ?

Ont-ils animé ?

Ont-ils assuré la sécurité physique et morale des enfants ?

Chaque animateur, peu importe sa qualification, doit être en mesure de s'autoévaluer en utilisant entre autre la grille d'évaluation des stagiaires. Mais doit être capable également d'entendre la critique, de se remettre en question dans le seul but de s'améliorer.

- De la direction

A-t-elle été capable de coordonner les groupes et les activités ?

A-t-elle géré les conflits, les financements et la logistique ?

A-t-elle géré la dynamique de groupe ?

A-t-elle assuré la formation des animateurs ?

A-t-elle été capable de réaliser les objectifs fixés ?

IX°) La communication

- Les relations avec les enfants

Il faut leur offrir la possibilité de choisir, découvrir et participer aux activités. Nous devons favoriser la concertation avec eux. Et leur donner envie de communiquer et de s'entraider.

Il ne faut pas perdre de vue la qualité d'écoute, qui est primordiale pour qu'un échange soit réussi.

- Les relations avec les parents

Ils nous confient leurs enfants, ils nous « font confiance ».

Nous nous devons de les accueillir chaleureusement, d'être à l'écoute, et de les informer (planning, liste matériel...). Il est important qu'un animateur soit désigné pour cette tâche et accueil l'enfant comme les parents, c'est pourquoi une responsable du périscolaire est désigné. Car c'est la seule étape de la journée que peut voir le parent, et c'est seulement avec l'accueil que les parents peuvent se faire leur opinion du service.

De plus des outils sont mis en place pour faciliter la communication comme :

- Un blog pour la diffusion des plannings, des photos, des nouvelles : *trassoboutchou.over-blog.com/*
- *Une page Facebook créé octobre 2019*
- *Et le site internet de la mairie de Tracy le Mont*

- Les relations avec les animateurs

L'objectif est que l'équipe soit cohérente et soudée. C'est pourquoi nous favoriserons l'échange, chacun de ses membres aura la possibilité de s'exprimer, donner son avis. Pour stimuler la motivation chaque animateur pourra élaborer et discuter d'un projet, et nous utiliserons au mieux les moyens pour essayer d'y répondre. Pour que l'entente soit la meilleure possible, il faut savoir discuter de la moindre difficulté (matérielle, relationnelle ...) pour éviter qu'elle s'étende.